

Lundi 18 janvier

Une cabane à livres sera implantée au parc des roses

Avant tout espace de détente et de loisirs, de rencontres aussi, le parc des roses sera aussi un point culturel avec l'installation d'une cabane à livres décidée par le Conseil Municipal. L'idée initiée par les Maires Ruraux, parrainée par l'écrivain Alexandre Jardin, est que cette cabane soit un endroit où les lecteurs, plutôt que de s'en débarrasser, déposent librement leurs livres, romans, documents, ainsi échangent et font partager leurs lectures à d'autres lecteurs potentiels.

Autres décisions prises par le Conseil Municipal :

- La commune n'exerce pas son droit de préemption sur la vente de la maison appartenant à Stéphanie Aubert et David Maillot au lotissement de la prairie.

- Parmi les travaux déjà retenus cette année : Raccordement d'assainissement rue du Meix Robin pour la construction de 8 résidences séniors, travaux d'entretien sur le toit de l'église, rénovation du bâtiment abritant la grange, dépendance du presbytère pour en faire un garage... en fonction du budget, des devis sont demandés pour la pose de bordures route de la Saône et la route tandis que l'enfouissement des réseaux est programmée route de la Motte.

- Pour réaliser le recensement de la commune, le conseil municipal confie la mission à Jacques Salomon.

- Le coût de la portion d'affouage est fixé à 60 €, somme à verser au moment de retirer le lot.

- Le moment venu (mois de mai), la municipalité encouragera la participation à la fête des voisins, un levier du lien social et intergénérationnel dont la France a tant besoin.

- Vœux et galette auront lieu cette année vendredi 29 janvier.